



## Colloque : « Le patrimoine urbain, sa protection et sa mise en valeur. Quel rôle pour les responsables locaux dans la sous-région (Cambodge, Laos, Vietnam) ? »

Vientiane (Laos), mars/avril 2013

### Contexte

Le réseau international des maires francophones engage depuis longtemps des initiatives sur le thème du patrimoine urbain, traduites concrètement par deux axes d'intervention : la mise en place d'une réflexion sur le rôle, responsabilités et outils d'intervention des élus dans ce domaine ; la réalisation de projets concrets de sauvegarde, préservation et gestion du patrimoine.

### La réflexion

La réflexion sur le patrimoine culturel et la diversité qu'il véhicule est, dans le cadre du mouvement généralisé de décentralisation, de plus en plus prise en compte par les décideurs locaux. Il s'agit en effet d'une thématique particulièrement pertinente à l'échelle décisionnelle la plus proche des citoyens et strictement liée aux questions de gouvernance démocratique. Une des priorités de l'association est de confier aux politiques culturelles portées par les villes membres de l'AIMF un rôle important dans la résolution des problématiques urbaines et pour obtenir dans des relations sociales plus apaisées.

Pour cette raison, une réflexion de longue date a été engagée par le réseau. À plusieurs reprises le patrimoine et, plus largement la culture, ont été traités lors des colloques organisés en marge aux rencontres annuelles du réseau ou lors d'ateliers spécifiques. En 1995 lors de sa XI<sup>ème</sup> Assemblée générale sur « La ville acteur du développement culturel » et en 2001 lors de sa XXI<sup>ème</sup> Assemblée générale sur « La valorisation de la diversité culturelle », la problématique a été à nouveau traitée en 2009, à l'occasion du XXX<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association, à travers le thème « Villes et dialogue des cultures ».

Des ateliers thématiques plus spécifiques ont également vu le jour lors, par exemple, de l'Assemblée générale de Lausanne en 2010 sur le thème « Villes et Universités au service du développement » ou à l'occasion d'ateliers organisés par les Commissions permanentes de l'AIMF (par exemple, la rencontre de sensibilisation organisée par la ville de Saint-Louis du Sénégal en décembre 2011 avec le soutien de l'Union européenne).

En 2007, l'AIMF a dédié entièrement son séminaire annuel, à l'occasion de sa XXII<sup>ème</sup> Assemblée générale à **Hué**, au thème « **Villes, patrimoine et développement local** », dont l'objectif était de déterminer la démarche pouvant faire du patrimoine un moteur du développement urbain et d'identifier quel peut être le rôle des maires dans sa mise en valeur en lien avec l'État, la société civile, et la société traditionnelle.

Depuis cette rencontre, un important programme de sensibilisation et de formation, à l'attention d'élus et techniciens municipaux, a pu être réalisé dans 6 pays d'Afrique francophone, grâce, notamment, au soutien de l'Union européenne.

La dernière Assemblée générale du réseau (Abidjan, novembre 2012) a été l'occasion de restituer les résultats de ce programme et d'entamer une réflexion pour son élargissement à d'autres pays et zones géographiques.

### L'action de terrain

Au plan opérationnel, l'AIMF intervient à la demande de ses villes membres, à travers son Fonds de Coopération, pour cofinancer des projets porteurs de développement local et social. La demande de projets dans le domaine du patrimoine urbain est croissante dans les dernières années. Elle est le résultat d'une suite à une sensibilisation et d'une plus grande implication des élus locaux dans la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine, en particulier en Afrique francophone.

Pour ne citer que quelques exemples, dans les six dernières années, l'AIMF a cofinancé la rénovation et revitalisation du quartier historique de Birbe à Zinder au Niger, la rénovation de la maison du patrimoine et du tourisme de Ouidah, l'aménagement des abords de l'Opéra à Hanoi au Vietnam, les travaux de consolidation et d'aménagement de la colline de Vatt Phnon - site historique de Phnom Pehn au Cambodge, la restauration de la porte Bab El Anouar à Meknès au Maroc, etc.

Actuellement, dans la sous-région :

- Trois projets sur le patrimoine sont en cours de réalisation au Cambodge :
  - le projet de rénovation du patrimoine urbain à Kampot ;
  - le projet de mise en valeur touristique dans le quartier de rizières à Siem Reap, en lien avec une expérience pilote d'assainissement de canaux secondaires ;
  - et toujours à Siem Reap, une expérience innovante de mise en place d'un adressage « patrimonial » du quartier central, qui permettra non seulement de structurer un système de recouvrement des recettes fiscales plus efficace (qui sera appliqué à l'ensemble de la ville), mais également de concrétiser le périmètre de la protection du patrimoine urbain de Siem Reap, outil indispensable pour la mise en application du plan de sauvegarde et de mise en valeur.
- Un projet patrimonial, en partenariat avec le SIAAP, est à l'étude au Vietnam. Ce projet prévoit l'intervention sur le système historique d'assainissement de la citadelle royale de Hué : agir à l'intérieur d'un périmètre à haute valeur historique et reconnu « patrimoine de l'humanité » par l'UNESCO comporte un certain nombre de contraintes et préalables qui sont pris en compte dans la réflexion sur les techniques d'assainissement à mettre en place. En parallèle, un volet plus proprement patrimonial, de connaissance et préservation, sera mis en oeuvre.

Les deux volets d'intervention de l'AIMF, réflexion et actions de terrain, se nourrissent réciproquement pour faire évoluer les pratiques et pour diffuser les expériences au sein du réseau.

### Enjeu du séminaire

5 ans après l'Assemblée générale de Hué, l'enjeu de cette rencontre est de revenir sur les acquis des dernières années, d'identifier les besoins et les attentes des responsables locaux au niveau de la sous-région et inscrire les résultats de la rencontre dans le processus d'élaboration de la programmation stratégique de l'AIMF 2014-2017.

Il s'agira du point de départ d'une réflexion qui nous permettra de mener un programme concerté dans cette zone géographique, comme il a été fait à l'attention des pays d'Afrique francophone depuis 2008.

## **Public**

Responsables locaux :

1. Des villes membres de l'AIMF (Laos, Cambodge, Vietnam) : Vientiane, Phnom Penh, Kâmpôt, Siem Reap, Hanoï, Hué, Hô Chi Minh ville.
2. Des villes de ces mêmes pays qui ont un patrimoine reconnu et qui sont déjà actives sur la question de la protection, gestion et valorisation du patrimoine urbain (par exemple : Luang Pra Bang et Champassak au Laos ; Battambang au Cambodge ; Hoï An au Vietnam, etc.
3. Des villes « observatrices » issues d'autres pays de la sous-région ou d'autres régions du monde. L'ouverture aux villes « observatrices » marque la volonté de l'AIMF d'élargir la connaissance des expériences et des pratiques et de s'ouvrir aux activités d'autres réseaux.

Le choix des villes observatrices se fera dans le cadre des contacts et collaborations établis par l'AIMF avec d'autres réseaux, en particulier l'Organisation des Villes Arabes (OVA) pour la zone MENA (avec qui une convention de partenariat est en cours depuis 2007) et l'ASEAN.

## **Format**

100 personnes dont :

- 50 membres du Bureau
- 30 participants/auditeurs de la sous-région : en principe 5 villes du Vietnam + 5 villes du Cambodge + 5 villes du Laos (deux participants par ville).
- 3 villes observatrices d'autres pays.
- 10 experts / témoins études de cas de la sous-région et d'Europe (dont un maire d'Afrique de l'Ouest pour la présentation des acquis du projet Européen)